



COMMUNICANTES



Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre dans l'Archidiocèse de Lyon

—
Collégiale Saint-Just

Numéro 128 – Avril & Mai 2020 – 1 euro



TOUT EST GRACE !

Chers fidèles,

Depuis le dimanche 15 mars, la France, l'Eglise, notre communauté et nos familles sommes entrés dans un confinement strict aussi brutal que nécessaire semble-t-il ! Cette situation inédite pour nos générations nous a forcés à modifier nos manières de vivre qu'elles soient professionnelles, familiales, personnelles, sacramentelles...

Depuis bientôt deux mois, vous n'avez pu assister à la Sainte Messe, vous n'avez pu recevoir la Sainte Eucharistie, vous n'avez pu recevoir l'absolution sacramentelle. Vous en souffrez, vos prêtres aussi. « *Et bien tant mieux !!* » C'est ce que sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus demandait à sa sœur de lui répondre quand elle se plaignait de ses souffrances, allongée sur son lit d'agonie.

Pourquoi « *tant mieux* » ? Parce que « *tout est grâce* », comme le disait encore souvent sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. On ne choisit pas sa croix, on ne choisit pas ses souffrances. Notre-Seigneur n'a pas choisi les siennes, il ne les a pas repoussées, il n'a pas rusé pour les éviter. Il les a embrassées ! En ces circonstances, nous pourrions avoir la même tentation que les curieux qui voyant Jésus crucifié l'exhortaient à se sauver lui-même puisqu'il se proclamait fils de Dieu. Au contraire, Jésus a choisi de supporter son sacrifice afin qu'il soit fécond, de ne pas passer outre, de ne pas s'en débarrasser alors qu'il en avait le pouvoir. C'est un exemple qu'il nous a montré. Alors, oui, « *tout est grâce* ».

Nous avons tous conscience que la situation est difficile mais elle l'est aussi pour les catholiques du monde entier. Alors, nous vous encourageons à une vraie persévérance, c'est-à-dire à tenir bon dans l'épreuve avec la grâce de Dieu. Il vous faut comprendre que les privations auxquelles vous êtes soumis peuvent être fructueuses et ne sont pas condamnées à la stérilité. C'est, ne l'oublions pas, l'un des enseignements principaux de l'Évangile du Christ. Comme l'écrivait saint Augustin : « *Dieu ne saurait permettre le mal s'il n'était capable d'en faire sortir un plus grand bien.* » Autrement dit, Dieu veut que nous sortions grandis, purifiés et sanctifiés de toutes les épreuves que nous vivons.

Quoiqu'il en soit, il est certain que les dernières décisions gouvernementales prises pour le déconfinement et nous concernant, nous ont choqués, scandalisés, ou pire, énervés.

Certes, nous comprenons bien que la préoccupation principale du gouvernement doit être d'éviter le développement de l'épidémie et la possibilité d'une deuxième vague qui serait peut-être plus grave encore. Mais pourquoi deux poids, deux mesures ? Les catholiques ont été d'une obéissance exemplaire. Ils sont prêts à prendre les mesures barrières les plus strictes que l'on demande pour les écoles ou les supermarchés. Alors pourquoi repousser d'un mois la possibilité de messes publiques ?

Sans vouloir tomber dans une paranoïa qui voudrait y voir de l'anticatholicisme primaire, pourquoi un tel mépris ? C'est certainement, comme l'expliquait de façon excellente Monseigneur Rougé, évêque de Nanterre et ancien

« aumônier » des parlementaires, que nos gouvernants, francs-maçons pour une grande partie, n'ont aucune idée de l'importance de la vie sacramentelle pour les catholiques parce qu'ils n'ont, eux, aucune vie spirituelle et aucune expérience de la foi. Mais c'est aussi, hélas, le constat terrible de ce que l'Eglise catholique représente aujourd'hui en France dans le débat public : rien du tout !

Quoiqu'il en soit, nous prendrons, à partir du 11 mai (date officielle de la fin du confinement strict en France) toutes les mesures possibles et légales pour vous permettre de retrouver, en partie, le secours des sacrements de l'Eucharistie et de la Pénitence.

Prions pour que cette période difficile mais offerte généreusement à Dieu, porte les fruits qu'il voudra bien nous accorder.

Abbé Brice Meissonnier, fssp
Chapelain



NOUVELLES DISPOSITIONS

POUR LES MESSES, LES COMMUNIONS ET LES CONFESSIONS

A PARTIR DU 11 MAI ET JUSQU'AU 2 JUIN OU PLUS...

Comme nous vous le disons dans l'éditorial de ce communicantes, nous allons, à partir du 11 mai, prendre de nouvelles dispositions pour les messes, les communions et les confessions.

Comme nous n'aurons toujours pas le droit de faire des cérémonies réunissant plus de 10 personnes, nous vous demanderons de vous inscrire sur un doodle mis à votre disposition dans la semaine du 4 au 8 mai, via une lettre de nouvelles. Il y aura un doodle pour chaque événement ; chaque messe, chaque cérémonie de communion en dehors de la messe et chaque confession aura son doodle propre.

Seule la Messe du dimanche matin de 10h00 à la Maison Padre Pio ne sera pas publique pour une question de justice...

Pour les messes en semaine à la Maison Padre Pio, il sera **obligatoire** de se garer sur le parking de la maison, **interdiction absolue** de rester dans la rue.

A partir du 11 mai, il n'y aura plus d'offices de complies, le soir, ni de vêpres, le dimanche.

La collégiale sera donc ouverte tous les jours du lundi au samedi, de 17h00 à 19h00 et le dimanche de 16h30 à 19h30.

Nous aurons aussi besoin de vous durant la semaine du 11 mai (du lundi au vendredi) pour nettoyer et ranger la collégiale. Il faudra un maximum de 10 personnes par équipe et par jour. Une inscription sur doodle sera là aussi demandée.

Dimanche :

- ❖ 10h00 : messe en direct sans public (Maison Padre Pio)
- ❖ 16h30 – 19h30 : à Saint-Just : distribution de la Sainte Communion (tous les quarts d'heures pour 10 personnes) + confessions. Doodle

Du Lundi au Jeudi :

- ❖ 08h30 : messe (Maison Padre Pio) Doodle
- ❖ 17h00 – 19h00 : confessions (Saint-Just) Doodle
- ❖ 18h45 : messe en direct (Maison Padre Pio) Doodle

Le Vendredi :

- ❖ 07h00 : messe (Maison Padre Pio) Doodle
- ❖ 08h30 : messe (Maison Padre Pio) Doodle
- ❖ 17h00 à 19h00 : confessions (Saint-Just) Doodle
- ❖ 18h45 : messe en direct (Maison Padre Pio) Doodle

Le Samedi :

- ❖ 08h30 : messe (Maison Padre Pio) Doodle
- ❖ 10h30 : chapelet (en direct)
- ❖ 11h00 : messe en direct (Maison Padre Pio) : Doodle
- ❖ 17h00 – 19h00 : confessions (Saint-Just) Doodle



CHRONIQUE DE LA COMMUNAUTE

Samedi 30 novembre

L'école Sainte-Jeanne-d'Arc accueille son grand Marché de Noël. Les clients sont de plus en plus nombreux, l'ambiance excellente, à l'image des produits proposés et, dans la grande majorité, confectionnés par des mamans de l'école les mois précédents. Le succès est au rendez-vous, l'école remercie ceux qui ont

permis à ce Marché de Noël d'avoir lieu, et à ceux qui s'y sont montrés généreux !

Le soir, à la Primatiale Saint-Jean-Baptiste, a lieu la Veillée pour la Vie où beaucoup de membres de la communauté viennent prier pour la Vie autour de Mgr Dubost et de leurs abbés.

Dimanche 1^{er} décembre

Beaucoup d'activités en ce premier dimanche d'Avent, il fallait être armés pour vivre la fin de l'année !

Notre communauté débute une nouvelle année liturgique ! La crèche est montée dans la Collégiale, c'est aussi l'occasion d'un grand ménage. La statue de Notre-Dame de Fourvière est mise à l'honneur à l'entrée du chœur pour être portée à la dévotion de tous.

Nous entrons par la même occasion dans la neuvaine préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception.

Un concours de crèche est lancé dans la communauté ! Il faut réaliser une crèche, avec des critères précis donnés par les abbés, qui passent dans les foyers pour photographier les œuvres d'art. Les résultats sont prévus pour le 2 février. Une Vierge pèlerine commence le tour des familles, il s'agit de Notre-Dame du sacerdoce, que tous auront l'occasion de prier pour que les jeunes appelés à servir le Christ par le sacerdoce répondent oui, et que les prêtres soient des saints.

A la fin de la Messe de 10h, les futures mamans de notre communauté qui le souhaitent viennent recevoir la bénédiction des femmes enceintes que l'Église leur réserve à l'autel de la Vierge de la collégiale.

Enfin, notre église accueille une exposition itinérante sur la basilique du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Elle est organisée par l'Ordre Équestre du Saint-Sépulcre de Jérusalem et rencontre un grand succès, de par la qualité et la pédagogie des panneaux qui parsèment les allées latérales de Saint-Just.

Samedi 7 décembre

Les dames de la communauté participent (nombreuses !) à la recollection d'Avent brillamment prêchée par monsieur l'abbé Hubert Bizard, Vice-Recteur et professeur résidant au Séminaire International Saint-Pierre de Wigratzbad. Cette recollection s'achève sur une heure d'adoration et de confessions.

À l'issue, des séminaristes venus avec le prédicateur proposent une présentation du séminaire et de la vocation aux adolescents de la paroisse, qui sont nombreux à répondre à ce rendez-vous.

Dimanche 8 décembre

La Collégiale est parée pour honorer notre Mère du Ciel et la mère des Lyonnais en particulier. Au programme, Grand'Messe de 10h, solennisée et servie avec les séminaristes de Wigratzbad.

L'après-midi, dès 16h, la Collégiale est ouverte, les abbés confessent, imposent la Médaille Miraculeuse à ceux qui le désirent ; à 17h les Vêpres sont chantées, et à l'issue, le Chœur Saint-Just offre aux passants un intermède musical sur les marches de l'église.

Le soir, beaucoup d'entre nous participent à la traditionnelle procession, de la Primatiale Saint-Jean à la Basilique de Fourvière. Nous nous recueillons au pied de Notre-Dame dans la vieille chapelle, ou devant la porte d'entrée pour les derniers arrivés. Notre chapelain renouvelle alors la consécration des familles à la Sainte Vierge.

Samedi 14 décembre

Après les dames, c'est aux messieurs de se préparer à Noël par une journée de recollection prêchée par l'abbé de Bodard (FSSP à Annecy). Ils sont très nombreux et se quittent heureux des enseignements de qualité offerts par l'abbé.

Dimanche 15 décembre

Les scouts et guides Saint-Louis convient leurs membres à une Assemblée générale, puis à leur Veillée de Noël. La Veillée est un succès, les textes et les déguisements ainsi que l'état d'esprit chaleureux et familial préparent les cœurs des enfants de Baden Powell à accueillir l'Enfant Jésus.

Mardi 24 décembre

La Messe de la Vigile est dite le matin, elle est suivie par 3 heures de confession et bien sûr, un grand ménage. Notre collégiale est toute apprêtée pour célébrer la venue de l'Enfant-Dieu.

A 23h débute la veillée de Noël et à nouveau des confessions.

A minuit, tandis que les lumières électriques ont cédé la place à la chaleur des bougies, la procession de la Messe s'avance et sous les voûtes résonne le *Minuit chrétien*. Dans les mains du célébrant en chape, l'Enfant-Jésus s'approche de sa crèche. La collégiale est noire de monde pour accueillir la Lumière du Messie. Après l'homélie, les enfants Jésus des crèches des familles sont bénis de la chaire. Après la Messe de Minuit, est dite la Messe de l'Aurore

Mardi 25 décembre

La joie de la Nativité du Sauveur continue d'être célébrée aux messes du jour.

Mardi 31 décembre

Pour le passage à la nouvelle année civile, une adoration du Saint-Sacrement est offerte à la Maison Padre Pio de 23h à minuit, clôturée par le chant du Te Deum.

Dimanche 12 janvier

À l'occasion de la solennité de l'Épiphanie, des craies bénies du jour de la fête sont distribuées aux familles, afin d'inscrire sur le fronton de leur porte d'entrée les caractères suivants : 20+C+M+B+20, soit l'année civile en cours encadrant les initiales des Rois Mages qui peuvent également signifier en latin *le Christ Bénit cette Maison*.

Mois de février

Le 11 de ce mois commémore dans l'Église universelle les apparitions de Notre-Dame à Lourdes. Depuis deux années, dans notre communauté, ce mois est donc consacré à la prière pour les malades. Ainsi, la statue de Notre-Dame de Lourdes, acquise par un ancien curé de Saint-Just, le chanoine Vernet (+1934), est vénérée à la barrière de communion.

Dimanche 2 février :

La fête de la Purification de Notre-Dame est traditionnellement précédée d'une procession avec des cierges bénis. Notre communauté vient donc recevoir de beaux cierges bleus, puis nous partons en procession dans la Collégiale, chantant des cantiques à la Vierge. Une Messe solennelle vient parfaire la fête liturgique.

Samedi 8 février :

Les résultats tant attendus du concours de crèche tombent, une classe d'élèves du Collège François et Jacinthe de Fatima et deux familles, avec une catégorie spéciale pour une crèche de passionnée absolument admirable.

Dimanche 9 février :

Le violet envahit le chœur, le temps de la Septuagésime commence.

Mercredi 26 février :

Déjà, c'est toujours trop tôt pour certains... le Mercredi des Cendres, l'entrée en Carême.

La Collégiale ouverte dès 17h, pour les confessions, la bénédiction et l'imposition des Cendres et la Messe chantée.

Saint-Just est pleine de monde, et l'abbé Cras qui est à Lyon avec des séminaristes de Wigratzbad de 1^{ères} années, ainsi que l'abbé Villeminoz, connu des anciens de la communauté, ne sont pas de trop pour prêter main forte au chapelain, face à la foule de fidèles venue entrer en Carême sous la cendre.

Mois de mars

L'autel de Saint Joseph est paré de fleurs, et des cierges sont offerts par beaucoup d'entre nous, pour que leur prière à l'attention de ce grand saint, continue de monter vers son Fils adoptif, pour nos intentions.

Samedi 14 mars

Les dames entrent, le temps d'une journée, en récollection pour recharger les batteries de leur âme, et venir se recueillir auprès du Seigneur, avant de se lancer pour beaucoup dans l'école à la maison, ou bien de vivre un confinement dans la solitude.

L'abbé Gouy (FSSP, Collège-Lycée de l'Espérance) qui fut à Lyon il y a plus de 15 ans, offre à la contemplation des dames des élévations spirituelles.

Dimanche 15 mars

La semaine précédente, les autorités civiles et religieuses ont annoncé la limitation du nombre de fidèles à 100 aux Messes, pour décourager les

rassemblements de foule, propices à la transmission du virus Covid-19. Les abbés créent donc un système de doodle pour respecter cette consigne sanitaire et participer à l'effort national de lutte contre le virus. Le matin, la nouvelle de l'interdiction des Messes publiques tombe, c'étaient les dernières messes publiques avant quelques semaines.

Confinement

La paroisse reste unie dans la communion spirituelle, et par l'assistance à la Messe via Facebook puis YouTube. La technique résiste, mais grâce aux efforts d'un paroissien informaticien et des abbés, la chaîne YouTube est lancée, et le direct rendu possible. Les abbés parlent à la communauté par des vidéos (catéchisme pour adultes, instructions sur les cérémonies de la Semaine Sainte, « vidéo de nouvelles » le dimanche).

Jeudi 19 mars

Saint Joseph aura sa Messe avec une assistance nombreuse derrière l'écran à 18h45. La messe est dite à l'oratoire Notre-Dame de Bon Secours, pièce de la Maison Padre Pio où la Révérente Mère Marie-Joseph Chavent est morte en odeur de sainteté en 1875.

Le matin de cette grande fête, madame Bernard Richard était rappelée à Dieu. Dans la douleur et l'espérance, nous la confions à la Miséricorde divine par l'intercession du Patron de la Bonne Mort.

Dimanche 22 mars :

La vente du Gâteau de la Rose d'Or, prévue pour ce dimanche, est donc repoussée. Les abbés, grâce à madame Guilleminet qui en est la créatrice, peuvent malgré tout y goûter. C'est un délice, mais il faudra attendre encore quelques temps pour le partager avec les fidèles.

Mercredi 25 mars :

Neuf mois avant la Nativité, notre communauté fête l'Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie.

Dimanche 29 mars :

Valli et orbi...

Du haut de la colline qui surplombe la vallée de Francheville et la Maison Padre Pio, vos familles sont bénies par le Saint-Sacrement porté là-haut par vos abbés. Notre-Dame de Fourvière veille aussi en arrière fond sur les familles. La bénédiction en direct est suivie par des centaines de paroissiens et nouveaux paroissiens.

« Semaine Sainte 2.0 »

Dimanche 5 avril

Les Rameaux sont bénis, ils seront distribués à l'issue du confinement.

Mercredi 8 avril

Nous entrons dans le Triduum pascal avec le chant des Ténèbres à 20h30.

Jeudi 9 avril

Pour la fête du sacerdoce, de très nombreuses familles donnent des nouvelles aux abbés par une courte vidéo.

A 18h, notre chapelain célèbre la Messe de la Sainte Cène du Seigneur, puis à 20h30, le chant des Ténèbres du Vendredi Saint vient clore la journée.

Vendredi 10 avril

Nous nous retrouvons à 15h pour accompagner le Sauveur en sa Passion et sa Mort, par la méditation du Chemin de la Croix. À 18h, la très antique Messe des Présanctifiés est dite, puis à 20h30, l'office des Ténèbres est chanté.

Samedi 11 avril

Sous les applaudissements des confinés à 20h, commence la grande liturgie de la Vigile pascale, avec le chant sublime de l'Exultet qui vient consacrer le Cierge pascal de cette année, puis celui des 12 lectures retraçant l'histoire du Salut, et enfin la Messe de Pâque.

Dimanche 12 avril

Le Christ est ressuscité, Il est vraiment ressuscité, Alléluia !

À 10h notre chapelain célèbre la Messe de la Résurrection et nous donne l'homélie. Malgré la distance et la croix du confinement qui demeure, cette fête qui est le sommet de notre année est dignement célébrée.

Les abbés adressent un e-mot pour souhaiter une sainte et heureuse fête à tous !

Dans la communauté, tous souffrent de la séparation d'avec les sacrements, surtout les prêtres qui ont pour mission de les dispenser au nom du Christ. Cette période est l'occasion d'un regain de ferveur pour beaucoup, qui redécouvrent la prière, le chapelet en famille et la valeur de la Croix.

Le Christ est ressuscité, Il est vraiment ressuscité, Alléluia !



LA PROVIDENCE FAIT BIEN LES CHOSES. NE PASSONS PAS A COTE.

Nous souffrons tous d'avoir un écran qui nous sépare, et c'est pourtant un bon moyen de comprendre.

Par respect pour ceux qui sont morts de cette maladie ou sont passés à côté de la mort, oublions encore un peu l'idée de retrouvailles pour le moment, sachons attendre encore un peu. Et sachons comprendre ce que cet écran nous enseigne. Il est un bon moyen de comprendre.

Il indique le temps, il projette devant vos yeux un fait réel, et peut aussi nous montrer une histoire passée.

I. Le temps, un passage

En bas de votre écran, vous avez le bandeau du temps. Il rougit à mesure que le temps passe. Il s'allonge à mesure que le temps passe. A la fin de la Messe, tout ça sera du passé. Et nous passerons tous à autre chose. Passé. Présent. Futur. Notre vie toute entière contenue dans le temps est donc un passage. Le passage nous est naturel, il nous permet de comprendre le mouvement de Pâques. C'est un passage du non-futur car une humanité vouée à l'enfer, à un vrai futur par une humanité pouvant aller au Ciel.

Ici-bas nous sommes en transition, et en conversion ou en perversion. À l'image de cette messe en direct à laquelle vous assistez et qui terminée, sera archivée jusqu'à la fin des temps, pensez bien que nos actes présents entrent dans l'éternité, que tous nos actes, toutes nos paroles, résonnent dans l'éternité. Ils sont exécutés aux yeux du Créateur, notre Juge, notre Sauveur. Bien vivre Pâques, c'est se rendre présent à celui qui nous a ouvert les portes de l'éternité, être présent à l'Éternel.

Mais depuis Pâque, dans l'éternité, le mal est effacé par le bien. C'est la raison pour laquelle Notre-Seigneur conserve ses stigmates avec son corps ressuscité. Un corps glorieux est un corps de lumière, parfait, sans défaut, pourtant celui du Sauveur est marqué des trous infectes de notre péché, des clous de fer de la Croix. Car ces stigmates restent dans l'éternité, et ils sont la cause de notre éternité à nous.

Sachons donc comme Thomas aujourd'hui toucher ces plaies, offrir les nôtres, les vivre avec le Sauveur, elles entrent dans le temps et résonnent dans l'éternité pour notre glorification.

II. Vous voyez Jésus Eucharistie à travers un écran, comme nous connaissons Dieu à travers le voile de la foi

Cet écran peut être un beau signe de la foi : je vois une absence. J'assiste à la Messe en direct, c'est un fait réel, mais je ne peux la voir que par un intermédiaire. Sur terre, nous sommes dans le régime de la foi. Nous connaissons l'Être le plus réel qui soit, le Créateur, par le voile de la foi, d'une

connaissance donnée par Lui, mais qui prend des mots humains, des concepts humains, pour Le décrire Lui. Cet écran est un signe de la foi, car il est à la fois une séparation, et à la fois une union.

Vous voyez une absence. Et ça tombe bien, car le Christ loue ceux qui voient cette absence. Tous, nous avons entendu les paroles du Christ, heureux ceux qui ont cru sans avoir vu. Le Sauveur parle des fidèles coupés de Lui. Et Il les dit heureux. Vous pourriez Lui rétorquer que vous n'êtes pas heureux loin de Lui, que Lui-même par ses sacrements a voulu être proche et nous toucher physiquement par le contact de l'Hostie, ou des paroles de l'absolution. Alors pourquoi devrions-nous être heureux de cette absence ? Car c'est le régime normal depuis la Résurrection. Depuis 2000 ans c'est ainsi : le Christ apparaît dans l'épreuve, dans la prière, dans les sacrements, puis se montre plus discret et grâce à la pénitence, au silence et à la prière, nous pouvons plus tendre l'oreille à ses appels de l'éternité. Il apparaît à Marie-Madeleine, mais Lui demande de ne pas Le toucher. Il apparaît aux pèlerins d'Emmaüs mais quand ils Le reconnaissent, Il disparaît. En fait mes frères, Il est là. Il s'efface, mais Il est là d'une autre manière.

Mes frères, le Christ a disparu de façon **provisoire** de votre quotidien par la privation des sacrements, mais pour beaucoup, Il est apparu dans la prière familiale retrouvée, ou récitée avec plus de ferveur. La valeur de la vie avec Lui a été retrouvée par beaucoup aussi.

Heureux sommes-nous de son absence, de ne pas le voir, car Il donne faim à notre âme de Le connaître et de L'aimer plus, de Le voir ! Car le Royaume des Cieux appartient aux violents en ce sens, et car Il nous appelle ami, donc demande une réciprocité d'amour, ce qui n'est pas requis chez le serviteur. Nous devrions sortir de cette lourde épreuve pour tous avec une plus grande faim de Le servir.

Extrait du sermon du 1^{er} dimanche après Pâques de l'abbé Hubert Lion

ORDO LITURGIQUE

MAI 2020, MOIS DE MARIE

Vendredi 1^{er} mai : Saint Joseph Artisan, époux de la Bienheureuse vierge Marie, 1^{ère} classe blanc

Samedi 2 mai : St Athanase, évêque et docteur, 3^{ème} classe blanc

Dimanche 3 mai

Troisième Dimanche après Pâques, 2^{ème} classe blanc

Lundi 4 mai : Ste Monique, veuve, 3^{ème} classe blanc

Mardi 5 mai : St Pie V, pape et confesseur, 3^{ème} classe blanc

Mercredi 6 mai : de la férie, 4^{ème} classe blanc

Jeudi 7 mai : St Stanislas, évêque et martyr, 3^{ème} classe rouge

Vendredi 8 mai : de la férie, 4^{ème} classe blanc

Samedi 9 mai : St Grégoire de Naziance, évêque, confesseur et docteur, 3^{ème} classe blanc

Dimanche 10 mai

Quatrième Dimanche après Pâques, 2^{ème} classe blanc

Lundi 11 mai : St Philippe et St Jacques le mineur, apôtres, 2^{ème} classe rouge

Mardi 12 mai : Sts Nérée, Achille, Domitille (vierge) et Pancrace, martyrs, 3^{ème} classe rouge

Mercredi 13 mai : St Robert Bellarmin, évêque, confesseur et docteur, 3^{ème} classe blanc

Jeudi 14 mai : de la férie, 4^{ème} classe blanc

Vendredi 15 mai : St Jean Baptiste de la Salle, confesseur, 3^{ème} classe blanc

Samedi 16 mai : St Ubald, évêque et confesseur, 3^{ème} classe blanc

Dimanche 17 mai

Cinquième Dimanche après Pâques, 2^{ème} classe blanc

Lundi 18 mai : St Venant, martyr, 3^{ème} classe rouge

Mardi 19 mai : St Pierre Célestin, pape et confesseur, 3^{ème} classe blanc

Mercredi 20 mai : Vigile de l'Ascension, 2^{ème} classe blanc

Jeudi 21 mai : Ascension de Notre Seigneur, 1^{ère} classe blanc

Vendredi 22 mai : de la férie, 4^{ème} classe blanc

Samedi 23 mai : De la Sainte Vierge (Salve sancta parens - temps Pascal), 4^{ème} classe blanc

Dimanche 24 mai

Dimanche dans l'octave de l'Ascension, 2^{ème} classe blanc

Lundi 25 mai : St Grégoire VII, pape et confesseur, 3^{ème} classe blanc

Mardi 26 mai : St Philippe Néri, confesseur, 3^{ème} classe blanc

Mercredi 27 mai : St Bède le Vénérable, confesseur et docteur, 3^{ème} classe blanc

Jeudi 28 mai : St Augustin de Cantorbery, évêque et confesseur, 3^{ème} classe blanc

Vendredi 29 mai : Ste Marie-Madeleine de Pazzi, vierge, 3^{ème} classe blanc

Samedi 30 mai : Vigile de la Pentecôte, 1^{ère} classe rouge

Dimanche 31 mai

Pentecôte, 1^{ère} classe rouge

Lundi 1^{er} juin : Lundi de la Pentecôte, 1^{ère} classe rouge

Mardi 2 juin : Mardi de la Pentecôte, 1^{ère} classe rouge

Mercredi 3 juin : Mercredi des Quatre-Temps de Pentecôte, 1^{ère} classe rouge

Jeudi 4 juin : Jeudi de la Pentecôte, 1^{ère} classe rouge

Vendredi 5 juin : Vendredi des Quatre-Temps de Pentecôte, 1^{ère} classe rouge

Samedi 6 juin : Samedi des Quatre-Temps de Pentecôte, 1^{ère} classe rouge

Dimanche 7 juin

Fête de la Très Sainte Trinité, 1^{ère} classe blanc

MAI : LE MOIS DE MARIE

Le mois de mai est le mois que la piété des fidèles a spécialement dédié à Notre-Dame.

Cette coutume chrétienne de consacrer le mois de mai à la Sainte Vierge est apparue à la fin du XIII^{ème} siècle. De cette façon, l'Église a pu christianiser les fêtes laïques qui ne devaient pas avoir lieu à ce moment-là. Au XVI^{ème} siècle, les livres apparaissent et encouragent cette dévotion.

La pratique est devenue particulièrement populaire parmi les membres de l'Ordre des Jésuites. Au XVIII^{ème} siècle, elle s'est énormément développée auprès de leurs étudiants du Collège romain et un peu plus tard, elle a été pratiquée publiquement dans l'église du Gesu à Rome. De là, elle s'est étendue à toute l'Église.

La pratique du mois de Marie a été octroyé à l'Église par Pie VII en 1815 et enrichi d'une indulgence plénière par Pie IX en 1859. Depuis 1966 une indulgence partielle est accordée aux fidèles qui, dans l'accomplissement de leurs charges et en **portant les épreuves de la vie**, élèvent leur esprit avec humilité et confiance, et en ajoutant (même seulement mentalement) une invocation pieuse à la très Sainte Vierge Marie.



Prière à Notre-Dame de Fourvière, Notre-Dame de Chez nous.

O Notre-Dame de Fourvière, Notre Dame de chez nous, ma Mère et ma Souveraine, c'est avec confiance que je me prosterne à vos pieds !

Nul ne peut dire les prodiges que vous opérez chaque jour et depuis des siècles en faveur des âmes qui vous invoquent ; aussi c'est avec confiance et amour que je m'adresse à vous !

Gardienne et protectrice de Lyon protégez notre cité de l'épidémie, de la violence, de la division et du chaos !

Secours des chrétiens, préservez les familles, protégez les enfants ; Cause de notre joie, consolez ceux qui pleurent et ceux qui souffrent.

Je crois que votre cœur maternel veille sur les justes pour les soutenir, sur les pécheurs pour les convertir, sur les prêtres pour qu'ils soient fidèles, sur les parents pour les éclairer, sur les enfants pour les conserver innocents, sur vos fidèles pour les sauver.

Je vous salue ô Notre-Dame de Fourvière, je vous salue, espoir des indigents, Mère de ceux qui n'ont plus de mère. Ô Marie, consolatrice des affligés et refuge des pécheurs, je me tourne vers vous avec la confiance des petits enfants qui se réfugient dans les bras de leur mère, ouvrez-moi les vôtres, donnez-moi une place dans votre cœur et soyez mon avocate auprès de votre Fils.

Exaucez ma prière afin que la gloire de votre nom resplendisse dans les siècles des siècle.

Ainsi soit-il.



PRIERE EN TEMPS D'EPIDEMIE

Vous avez entendu chanter à plusieurs reprises, depuis le début de la pandémie, l'Hymne *Stella Caeli extirpavit*, antique prière en temps d'épidémie à la Vierge Marie.

Les vers de cette prière sont tirés d'une homélie sur la Nativité de saint Pierre Damascène, évêque de Damas au VIII^{ème} siècle. Selon la tradition, ce texte fut offert sur un carton par saint Barthélémy apparaissant aux Clarisses de Coimbra au Portugal, alors que la ville était ravagée par la peste en 1317, afin qu'elles le récitent : le couvent fut épargné. Ce monastère avait été refondé en 1314 par la reine Isabelle d'Aragon (1271 - † 1336), épouse de Denis I^{er}, roi du Portugal, elle y prit le voile et y mourut : elle est plus connue comme sainte Elisabeth du Portugal, vénérée sous son nom de religion depuis sa canonisation par le pape Urbain VIII en 1625.

Stélla cœli extirpávit,
Quæ lactávit Dóminum,
Mórtis péstem, quam plantávit
Prímus párens hóminum.

Ipsa stélla nunc dignétur
Sídera compéscere,
Quórum bélla plébem cædunt
Díræ mórtis úlcere.

Píissima Stélla máris,
A péste succúre nóbis.

Audi nos, Dómina, nam fílius tuus
Níhil négans, te honórat,

Sálva nos, Jésu,
Pro quíbus Vírgo María te órat.

Ÿ. Ora pro nobis, píissima Dei
Génitrix.

**R. Quæ contrivísti caput serpéntis,
auxiliáre nobis.**

Orémus.

*L'Etoile du Ciel, qui allaita le Seigneur, a
extirpé la peste de la mort, qu'avaient
planté les premiers parents de l'homme.*

*Puisse cette même Etoile brillante daigner
maintenant éteindre cette constellation
dont les combats ont tué le peuple blessé
par une mort amère.*

*O très pieuse Etoile de la mer, protège-
nous de la peste.*

*Ecoute-nous, ô Dame, car ton Fils
t'honore en ne te refusant rien.*

*Sauve-nous, Jésus, nous pour qui la
Vierge Marie te prie.*

*Ÿ. Prie pour nous, très pieuse Mère de
Dieu.*

**R. Toi qui a écrasé la tête du serpent,
secours-nous.**

Prions.

Deus misericórdiæ, Deus pietátis,
 Deus indulgéntiæ, qui misértus es
 super afflictiónem populi tui, et dixísti
 Angelo percutiénti pópulum tuum :
 Cóntine manum tuam, ob amórem
 illíus Stellæ gloriósæ, cujus úbera
 pretiósá contra venénium nostrórum
 delictórum dúlciter suxísti ; præsta
 auxiliúm gratiæ tuæ, ut intercedente
 Beata Virgine Maria Matre tua et
 Beato Bartholomæo apostolo tuo
 dilecto, ab omni peste & improvisa
 morte sécure liberémur, et a totiús
 perditiónis incúrsu misericórditer
 salvémur. Per te Jesu Christe, Rex
 glóriæ, qui cum Patre & Spírítu
 Sancto vivis et regnas, Deus in sæcula
 sæculorum.

*Dieu de miséricorde, Dieu d’amour, Dieu
 de pardon, qui fut ému de compassion
 pour l’affliction de ton peuple, et qui dit à
 l’Ange dévastateur de ton peuple :
 « Retiens ta main » ; pour l’amour de
 cette Etoile glorieuse, dont le sein
 précieux t’a allaité avec douceur contre le
 venin de nos péchés, accorde-nous le
 secours de ta grâce, afin qu’à
 l’intercession de la Bienheureuse Vierge
 Marie ta Mère, et du Bienheureux
 Barthélémy ton Apôtre bien-aimé, nous
 soyons délivrés en toute sûreté de toute
 peste et de la mort imprévue, et que nous
 soyons miséricordieusement sauvés de
 l’assaut de toute perdition. Par toi, Jésus-
 Christ, Roi de gloire, qui avec le Père et
 l’Esprit Saint vis et règues, Dieu pour les
 siècles des siècles.*



LE PAPE INNOCENT IV A LYON ET A SAINT-JUST

5^{EME} ET DERNIERE PARTIE

De ces énormes dépenses du pape et de son entourage, une part tout au moins fut recueillie par les Lyonnais, sans compter l'argent que tant d'autres hôtes de marque leur laissaient au passage. Ils trouvaient ainsi une compensation au trouble jeté dans leurs habitudes, à l'encombrement de leur ville, à la cherté croissante de la vie, résultat inévitable de cette affluence extraordinaire de visiteurs. Pourtant, si l'on en croit Mathieu de Paris, nos concitoyens auraient assez peu apprécié cette aubaine inattendue ; leurs relations avec Innocent IV, en particulier, auraient manqué de cordialité. Toutefois, ce chroniqueur anglais, bien informé en général, mais doué d'une imagination trop vive, passionné et plein de préventions à l'égard du Saint-Siège et de la curie romaine (il n'a, d'ailleurs, jamais mis les pieds à Lyon), ne mérite pas sur ce point la confiance qu'on peut accorder à des témoins oculaires comme Nicolas de Curbio ou Frà Salimbene. Les anecdotes qu'il conte, si plaisantes qu'elles soient, paraissent assez suspectes et ne sauraient être acceptées qu'avec réserve. La lecture des documents émanés du pape lui-même donne une tout autre idée de ses rapports avec la population lyonnaise, qu'il s'agisse des archevêques, du clergé en général ou des bourgeois de notre cité.

A l'arrivée d'Innocent IV, à la fin de l'année 1244, le siège primatial de Lyon était occupé depuis 1236 par un prélat dont l'origine est incertaine, nommé Aimeri, mais fort lettré et même docteur de l'Université de Paris. Au bout de quelques mois il abdiqua entre les mains du pape, pour se retirer au monastère de Grandmont, dans le diocèse de Limoges.

D'après un chroniqueur anglais, cet archevêque, d'un tempérament calme et pacifique, déplorait le trouble jeté dans l'Eglise et dans la chrétienté tout entière par l'orgueil du pape, non moins que les lourdes charges qu'imposait à son clergé et à tout son diocèse le séjour de la cour pontificale.

Mais, au témoignage de Mathieu de Paris lui-même, Aimeri était déjà vieux, malade, et cela suffit à expliquer sa conduite. Depuis longtemps déjà, il

aspirait au repos. Il attendit cependant la clôture du concile pour mettre à exécution son projet de retraite. Par une lettre datée du 28 juillet 1245, le pape lui assigna une pension annuelle de 500 livres, à prélever sur les revenus de son archevêché et, le 13 septembre suivant, l'honora encore d'une lettre de protection spéciale.



INNOCENT IV DONNE LA ROSE D'OR AU CHAPITRE DE SAINT-JUST
(D'après un tableau du xvii^e siècle.)

Presque à la même date, Innocent IV lui donnait un successeur de caractère très différent dans la personne de Philippe de Savoie, déjà évêque élu de Valence, mais non consacré, parce qu'il n'avait pu encore se décider à recevoir les ordres majeurs. En le choisissant comme archevêque de Lyon, le pape cédait aux nécessités de sa situation, sans trop tenir compte des besoins de l'Eglise de Lyon ni des préférences de son chapitre. Le nouveau prélat appartenait à cette grande maison seigneuriale dont le pape et l'empereur

recherchaient à la fois l'alliance. Poussé par sa famille dans la carrière ecclésiastique, pour laquelle il ne se sentait aucun goût, l'archevêque avait conservé des habitudes de vie mondaine et féodale, tout en pratiquant mieux que personne le cumul des bénéfices. Encore jeune, il avait trente-huit ans, « *bien fait et d'élégante tournure, très habile au maniement des armes il était entré en guerre autrefois contre un compétiteur qui lui disputait l'évêché de Lausanne, plus apte à la politique qu'aux affaires spirituelles* » : ainsi nous le dépeignent les chroniqueurs anglais qui n'ont pas trop chargé, il faut le reconnaître, le portrait de ce personnage. Depuis l'arrivée du pape en France, Philippe de Savoie s'était constitué son défenseur ; il l'avait amené sain et sauf à Lyon et ne cessait pas de veiller sur sa personne. Disposant d'une force militaire assez importante, il avait maintenu à Lyon, pendant toute la durée du concile, l'ordre et la tranquillité. Devenu archevêque, il avait gardé naturellement le commandement de la petite armée pontificale, qui lui convenait fort bien, et obtenu d'Innocent IV de rester administrateur de l'évêché de Valence, qui était d'un bon rapport, et possesseur, pendant cinq ans encore, des terres qui lui avaient été attribuées, lors de la dernière répartition des revenus du chapitre de Lyon dont il était membre auparavant. Quant à sa consécration épiscopale, il réussit à l'ajourner encore, jusqu'au jour où, vingt-deux ans plus tard, la mort de son frère aîné ayant fait de lui l'héritier du comté de Savoie, il résigna toutes ses charges ecclésiastiques, dont il s'acquittait, d'ailleurs, d'une façon fort irrégulière, pour aller prendre possession de son héritage et se marier (à l'âge de soixante ans) avec la fille du duc de Bourgogne, Hugues IV.

Ce singulier prélat n'était pas, à cette époque, une exception. Son frère cadet, Boniface de Savoie, bien que promu archevêque-primat d'Angleterre, résidait aussi à Lyon. Quand il se rendit dans son diocèse de Cantorbéry, où il passa d'ailleurs fort peu de temps, il s'y montra, au dire de Mathieu de Paris, plein d'arrogance et de brutalité, tombant à coups de poings et même armé d'une épée, sur un malheureux prieur de couvent qui s'était attiré son courroux et qu'on dut lui arracher des mains tout meurtri et les vêtements déchirés. S'il était, lui aussi, d'un tempérament batailleur, il avait du moins reçu, et des mains du pape lui-même, la consécration religieuse à Lyon, le 15 janvier 1245. Du reste, la plupart des dignitaires de la cour pontificale, cardinaux ou évêques, choisis eux-mêmes dans le monde féodal, menaient un train de grands

seigneurs et ne se montraient pas moins avides de profits. D'après le récit du Franciscain Salimbene (dont le témoignage n'est pas suspect, puisque ce religieux était un ami du pape), un moine de son ordre n'aurait pas craint de reprocher à ces hauts personnages, publiquement et en termes assez vifs, de vivre dans la mollesse et de ne s'attacher qu'à enrichir leurs parents en leur procurant des bénéfices ecclésiastiques. Ils ne furent pas autrement émus de cette algarade. Le haut clergé tolérait alors fort bien, de la part des frères mendiants, ces hardiesses de langage.

Innocent IV n'eut pas moins à se louer de ses rapports avec les chanoines de la cathédrale de Saint-Jean qui partageaient avec l'archevêque de Lyon le gouvernement du diocèse et même la puissance seigneuriale (ils portaient tous, comme l'archevêque lui-même, le titre de « *comtes de Lyon* »). Le pape avait pu leur imposer un nouvel archevêque qu'ils n'avaient pas eux-mêmes choisi, comme ils en avaient l'habitude, mais qui était du moins pris dans leurs rangs et le plus « *noble* » d'entre eux. Il disposa aussi fréquemment des bénéfices de l'Eglise de Lyon en faveur de ses propres parents ou de ses créatures. Pourtant, à cette occasion, le chapitre et l'archevêque lui-même avaient cru devoir donner au pape un sérieux avertissement, lui déclarant que, s'il persistait à pourvoir ces intrus, ils ne répondaient pas de leur vie, et que le peuple pouvait fort bien les précipiter dans le Rhône et les donner en pâture aux poissons du fleuve.

Mais le pontife ne se laissa pas effrayer par ces menaces, et les résistances, s'il en rencontra, ne durent pas être vives, puisqu'en sept ans il ne créa pas moins de quarante chanoines ou prébendiers dans le chapitre de Lyon, sans même toujours attendre qu'il s'y produisît une vacance. Ce fut seulement après le départ d'Innocent IV que le chapitre osa adresser une plainte au Saint-Siège à propos de l'installation comme chanoine de Hugues de la Tour ; encore ne faisait-il à ce dernier d'autre grief que de n'avoir pu présenter les lettres monitoires délivrées par le pape ; en d'autres termes, de n'être pas muni de titres réguliers. Innocent IV s'empressa de donner satisfaction aux chanoines et promit de tenir compte, à l'avenir, de leurs coutumes et prérogatives en cette matière.

Comment pouvaient-ils manquer de complaisance envers un pape qui avait fait à leur Eglise le grand honneur de la choisir comme siège d'un grand concile et d'y établir son gouvernement pour plusieurs années ? Innocent IV prodiguait d'ailleurs à la cathédrale de Lyon de précieuses marques d'intérêt. Il tint à en consacrer lui-même le maître-autel. Il contribua à hâter l'achèvement de cet imposant édifice, en accordant des indulgences, plusieurs fois renouvelées et même étendues, aux fidèles qui lui apporteraient leurs offrandes, et en invitant, par circulaires, tous les évêques des royaumes de France, de Bourgogne et même d'Angleterre à publier dans leurs diocèses ces concessions de grâces spirituelles, afin de provoquer les dons par lesquels on pouvait les acquérir.

On ne compte pas, d'autre part, les faveurs collectives ou individuelles attribuées par le pape aux divers membres du chapitre primatial, soit pendant son séjour à Lyon, soit après qu'il eut quitté notre ville : privilèges en matière de justice ou de taxes ecclésiastiques, garanties contre les sentences d'excommunication ou d'interdit qui ne mentionneraient pas un mandat spécial du Saint-Siège ; permission exceptionnelle de détenir à la fois plusieurs bénéfices, collation de prébendes à des clercs protégés de l'archevêque ou des dignitaires du chapitre ; dispenses des ordres majeurs accordées à plusieurs chanoines ; autres dispenses de mariage pour cause de parenté obtenues par des amis de l'archevêque ou par une nièce de l'archidiacre, etc.

Parmi les autres établissements religieux de Lyon qui furent gratifiés de privilèges du même ordre, **le chapitre de Saint-Just**, qui avait donné asile au pape, fut, comme de juste, le mieux partagé. Lui aussi avait entrepris la construction d'une nouvelle église. A tous ceux qui participeraient à cette œuvre, même aux simples visiteurs de Saint-Just, le pape accorda les mêmes indulgences qu'aux bienfaiteurs et aux visiteurs de la cathédrale. Comme il l'avait fait pour celle-ci, il envoya à tous les prélats l'invitation à publier dans leurs diocèses ses lettres d'indulgences, à faire bon accueil et à donner toutes facilités à ceux qui viendraient, au nom du chapitre, solliciter des dons et des aumônes. Peu de temps avant son départ de Lyon, Innocent IV put consacrer la nouvelle église de Saint-Just. L'obéancier (ainsi qu'on appelait le premier dignitaire du chapitre) fut promu « *chapelain du pape* », donc attaché

spécialement à la maison pontificale. (Le même titre honorifique échut au chamarier de la cathédrale et à l'abbé d'Ainay). Tout le personnel de Saint-Just, avec ses biens, fut placé sous la protection spéciale du Saint- Siège. En outre, le pape lui fit don des châteaux et des baronnies de Brignais, de Vourles et de Valsonne qu'il avait acquis de ses deniers, à la charge, lorsqu'il mourrait, de célébrer tous les ans un service pour le repos de son âme. L'obéancier du chapitre obtint pour lui-même le prieuré du Gumières en Forez, cédé par l'abbaye de Cluny sur la demande du pape. Il offrit aussi au chapitre son calice, sa croix et de ses vêtements pontificaux. Mais le don le plus précieux fut la fameuse Rose d'or ! Le pape la bénit le 26 mars, 4^{ème} dimanche de Carême, 1251. Elle fut remise au chapitre le 19 avril, mercredi de Pâques, 1251, jour du départ d'Innocent IV pour Rome.

Les chapitres de Saint-Irénée et de Saint-Paul, celui de Fourvière (dans la personne de son chef, le prévôt de Saint- Thomas), les abbayes de Saint-Pierre et d'Ainay ; certaines églises paroissiales, comme celle de Saint-Nizier, qui n'était pas encore élevée au rang de collégiale, et celle de Saint-Michel (dans la personne de son curé), enfin les Frères Mineurs et les Frères Prêcheurs, établis depuis peu dans notre ville, et qui avaient servi le pape avec un zèle tout particulier, eurent également leur part dans cette distribution de grâces pontificales.

Peut-on croire qu'Innocent IV se fût montré aussi prodigue de faveurs envers le clergé lyonnais, si celui-ci ne lui avait pas prêté un appui sans réserve et donné à tout propos, au cours de six années consécutives, les preuves de sa fidélité et de son obéissance ?

Mais, après tout, le pape était en droit de compter sur l'absolu concours de l'élément ecclésiastique de la population lyonnaise. Il n'était peut-être pas aussi sûr des dispositions bienveillantes de la bourgeoisie à son égard. Lyon passait, il est vrai, pour une ville fort religieuse, mais où régnait un certain esprit d'indépendance vis-à-vis du clergé, comme en témoigne l'histoire du mouvement vaudois né, vers la fin du XII^{ème} siècle, d'un grand élan de piété et

qui avait assez vite glissé au schisme puis à l'hérésie. En outre, le peuple de Lyon supportait impatiemment la domination de ses seigneurs ecclésiastiques. Déjà, à plusieurs reprises, s'étaient produits des mouvements de révolte, apaisés par des concessions opportunes de l'archevêque



et du chapitre, et même, à lire de près certains documents, un premier essai d'émancipation politique. Cette dernière tentative ne s'était pas renouvelée.

Toutefois, les progrès continus, au cours des deux siècles précédents, du commerce et de l'industrie de notre ville, y avaient amené la formation d'une sorte d'aristocratie bourgeoise, forte de sa richesse, de son groupement en corporations ou en confréries, qui fournissait au peuple lyonnais, à l'occasion, des mandataires officiels pour parler en son nom, soutenir ses revendications et organiser au besoin la lutte contre l'autorité seigneuriale. C'est avec cette classe surtout qu'il fallait compter. Il en sortait, sans doute, le héros de l'anecdote suivante, contée par Mathieu de Paris. Un bourgeois de Lyon, qui se présentait à la porte des appartements du pape à Saint-Just, dans le but d'obtenir une audience du pontife fut brutalement éconduit par l'officier de garde. Rendu furieux par cet accueil, il porta à l'insolent huissier un coup si violent qu'il lui trancha presque la main. Le blessé étant allé se plaindre à son maître, en lui montrant son bras mutilé, Innocent IV demanda que l'agresseur fût puni selon les lois de la cité. Mais l'archevêque Philippe, craignant des désordres s'il cédait aux exigences du pape, sut décider celui-ci à les modérer et à se contenter d'une très légère satisfaction.

Innocent IV était bien obligé de ménager ces riches négociants qui pouvaient lui rendre et lui rendirent effectivement d'importants services (services d'argent bien entendu) en des moments de gêne. Plusieurs d'entre eux, dont les noms figurent dans les conventions passées plus tard entre les bourgeois de Lyon et le chapitre (les Fuer, les Varey, par exemple), obtinrent du

pape des faveurs spéciales : dispenses de parenté à l'occasion du mariage de leurs enfants, permission de célébrer la messe dans leur maison, en considération du grand âge de leur mère ou de l'état de santé de leur épouse. L'un de ces Lyonnais est appelé, dans une lettre d'Innocent IV, « *notre familier* » : il occupait sans doute un emploi dans la cour pontificale. Le pape intervient même dans des procès où des Lyonnais sont engagés, tantôt pour une question d'héritage, tantôt à propos de créances d'un recouvrement difficile, et va parfois jusqu'à mettre les armes spirituelles de l'Eglise au service de certains d'entre eux contre leurs débiteurs récalcitrants.

Toutefois, ses faveurs ne sont pas réservées aux seuls notables. La population lyonnaise tout entière y a participé. Au dire de son biographe, Nicolas de Curbio, le pape ne se contentait pas de distribuer des aumônes quotidiennes, mais se livrait de temps à autre à des largesses, dont les Frères Mineurs, qui faisaient partie de sa maison, étaient les dispensateurs, allant chercher les pauvres malades dans les hôpitaux et les misérables jusque dans leurs taudis. D'autre part, les bulles pontificales de protection ou d'indulgences ne s'appliquaient pas seulement à des constructions d'églises, auxquelles le peuple lui-même ne restait pas indifférent, mais aussi à des établissements charitables, comme l'hôpital des Contracts ou de Saint-Antoine, et celui de Saint-Just, et même à des entreprises d'utilité publique, comme celle du pont du Rhône, dont l'entretien, depuis soixante ans peut-être, était confié aux « *Frères du Pont* » qui l'avaient construit, héritiers ou simplement imitateurs du pieux et légendaire architecte du célèbre pont d'Avignon.

Enfin, parmi les privilèges concédés par le pape, il en est qui intéressent tous les membres de la collectivité lyonnaise : par exemple, l'avantage de ne pouvoir être cités en justice hors de leur ville, ou frappés d'excommunication et d'interdit sans un mandat exprès du Saint-Siège. Leurs personnes, leurs familles et tous leurs biens sont placés sous sa protection spéciale. En portant cette décision à la connaissance de tous les évêques et autres seigneurs ecclésiastiques, Innocent IV les invite, au cas où des citoyens de Lyon traverseraient les lieux sur lesquels s'étend leur juridiction, à veiller sur leur sécurité à l'aller et au retour, à garantir leurs biens, à ne pas permettre qu'ils soient molestés, et à leur faire promptement justice, s'ils ont recours à leur autorité.

Ces dernières lignes ne peuvent que concerner les marchands de notre ville et attestent qu'ils se déplaçaient déjà souvent pour leurs affaires. Il semble même que le pape ait favorisé les tendances autonomistes de la population lyonnaise. Ne va-t-il pas jusqu'à déclarer que les gens envoyés en cour de Rome par les citoyens de Lyon pour défendre leurs intérêts, les procureurs de la ville, par conséquent, quels qu'ils soient, seront traités comme s'ils faisaient partie de la maison pontificale et recevront une rétribution ?

On dira peut-être que tous ces parchemins coûtaient peu de chose au pontife et que, à part les aumônes qu'il répandait avec tant de générosité, il n'a pas payé bien cher la fastueuse hospitalité qu'il avait reçue à Lyon. Si, par sa venue et son séjour prolongé, il avait procuré à notre ville une illustration nouvelle, beaucoup d'honneur et même certains profits, il lui avait attiré aussi plus d'un désagrément et imposé, surtout au clergé lyonnais, d'assez lourdes charges. Pourtant, à qui est familiarisé avec les mœurs du Moyen Age, où les procès en cour d'Eglise, surtout en cour de Rome, étaient l'occasion de coûteux déplacements et de frais assez élevés, où, d'autre part, on usait des foudres de l'Eglise avec une facilité excessive, ces privilèges ne paraîtront pas d'une valeur négligeable. Le nombre de ces actes pontificaux dépasse la centaine, encore ne sommes-nous pas sûrs de les posséder tous. Les dates qu'ils portent s'échelonnent d'une façon irrégulière de 1243 à 1254. Il y en a plus de quarante pour la période comprise entre le moment de l'arrivée à Lyon d'Innocent IV et le mois de décembre qui précéda son départ, c'est-à-dire en six ans ; mais, rien que pour les quatre mois suivants, de janvier à avril 1251, on en compte une trentaine. Il semble qu'à la veille de quitter Lyon, le pape ait tenu à laisser des cadeaux d'adieu à tous ceux qui l'avaient reçu ou obligé.

Les préambules de ses lettres de concessions, quelquefois assez longs, expriment ses sentiments à leur égard et quelques-uns valent la peine d'être cités. Celui de la bulle du 13 février 1251, rendue en faveur des Lyonnais, rappelle d'abord les événements qui ont forcé Innocent IV à chercher un refuge au-delà des Alpes. S'il a choisi Lyon, c'est à cause de ses titres de noblesse, de la

pureté de sa foi, de la paix et de l'union qu'on y voit régner, de l'abondance en toutes choses qu'on y remarque, et aussi de la commodité de sa situation, qui le rend accessible à tous. Après cet éloge flatteur de la ville, vient celui de ses habitants. Le pape vante surtout leur dévouement au chef de l'Eglise dont ils ont donné des preuves éclatantes. Dans une autre bulle, adressée aussi « à ses chers fils les citoyens de Lyon », il déclare « qu'il gardera toujours au fond de son cœur le souvenir de leur réception ; il tient à leur prouver à son tour la paternelle affection qu'il



leur porte, en raison des honneurs et des services qu'ils lui ont rendus ». Voici encore le préambule des lettres données aux chanoines de Saint-Just : « *Le dévouement sans mesure de votre église envers nous et envers le siège apostolique, alors que nous séjournions près d'elle, s'est manifesté d'une si éclatante façon, qu'elle a mérité que nous l'honorions de privilèges exceptionnels, témoignage de nos sentiments intimes. Jamais nous ne pourrions oublier avec quelle vénération elle nous a reçu, de quels soins affectueux elle nous a constamment entouré. Nous conserverons ces choses dans l'écrin du cœur, si bien qu'en y pensant souvent, nous vous reverrons, vous et votre église, avec les yeux du cœur qui, dans l'éloignement, suppléent à ceux du corps. Elle s'est fait remarquer par son empressement à reconnaître le pontife romain, père et pasteur de tous les fidèles, dont elle s'est montrée la fille très dévouée. Ils sont dignes de notre faveur, les chanoines qui se sont appliqués à nous honorer de toute façon. Aussi est-il juste, à cause de ses éminents services, que nous rehaussions l'église de Saint-Just par des privilèges qui lui fassent honneur* ». Malgré quelque recherche dans la forme, le langage du pape témoigne d'une sincère et vive gratitude.

Le moment de son départ était arrivé (on était alors dans la semaine sainte du carême de 1251). Ici encore nous laissons la parole au biographe d'Innocent IV : « *Lorsque le bruit s'en fut répandu dans les pays voisins et même plus loin, une telle foule de gens se dirigea sur Lyon que la ville était incapable de les contenir tous ; et comme ils demandaient à grands cris à voir le souverain pontife, pour recevoir de lui l'absolution de leurs péchés et le bienfait de sa bénédiction*

apostolique, il fallut que le pape, accédant par bonté à leur désir, sortit le jeudi saint de la ville et se rendît en pleine campagne. Il prêcha la foule, la bénit, lui accorda des indulgences et, après ces adieux émouvants, revint à Saint-Just pour y célébrer une messe solennelle. L'empereur désigné, Guillaume de Hollande, arrivé récemment d'Allemagne, assistait à cette scène, avec d'autres princes et seigneurs. Dans le cortège, il marchait à la droite du pape, tenant son cheval par la bride. Il entendit son discours que l'archevêque de Trèves traduisit pour les Allemands. Dans la journée, il prit un repas avec le pape, qu'entouraient des cardinaux et de nombreux prélats. » Ce récit d'un témoin fidèle suffit à infirmer la version assez étrange que donne des adieux d'Innocent IV le moine anglais Mathieu de Paris. D'après lui, le pape, trop occupé par ses préparatifs de départ, aurait chargé le cardinal Hugues de Saint-Cher de haranguer à sa place le peuple de Lyon. Ce personnage, après avoir en termes choisis et fort civils salué la foule au nom du pape et de toute la cour pontificale, aurait terminé son discours par cette déclaration inattendue : *« Mes amis, en venant dans votre ville, nous vous avons rendu un grand service et fait une belle aumône. A notre arrivée, nous avons trouvé ici trois ou quatre lieux de débauche ; en quittant Lyon, nous n'en laissons qu'un seul : il est vrai qu'il s'étend d'un bout à l'autre de la ville, du Levant à l'Occident. »* Le chroniqueur ajoute que les femmes, venues en très grand nombre pour écouter l'orateur, furent très offusquées par ce langage et que de violents murmures s'élevèrent de la foule irritée. Il est impossible de croire qu'un tel propos, aussi injurieux que grossier, ait été tenu publiquement devant une assemblée convoquée au nom du souverain pontife. S'il ne s'agit que d'une boutade, lancée dans un cercle d'intimes par un moine dépourvu de prudence, et que justifiait sans doute le désordre moral jeté dans la ville par la soldatesque très nombreuse qui la remplissait, cela n'aurait rien d'in vraisemblable. Les chroniques de ce temps, surtout celles écrites par des religieux appartenant aux ordres mendiants, fourmillent de traits du même genre.

Le mercredi qui suivit la fête de Pâques (19 avril 1251), Innocent IV et Guillaume de Hollande sortirent ensemble de Lyon : l'empereur élu retournait en Allemagne, emmenant dans sa suite le cardinal Hugues de Saint-Cher, tandis que le pape reprenait le chemin de l'Italie par la vallée du Rhône. L'archevêque élu de Lyon, Philippe de Savoie, l'accompagnait, comme à son arrivée, avec une forte escorte militaire, ce qui lui coûta encore 3.000 marcs d'argent : au dire de

son intendant. Ce prélat aurait dépensé en un seul jour, pour la nourriture et la solde de sa troupe, un millier de livres. Parvenu à Vienne, le pape s'embarqua sur le fleuve qu'il descendit jusqu'à la hauteur d'Orange ; de là il gagna Marseille par voie de terre, en passant par Carpentras où l'archevêque prit congé de lui. Le passage du pontife et de son brillant cortège suscitait partout une ardente curiosité. *« Tant en Bourgogne qu'en Provence, dit son biographe, les gens affluaient de toutes parts, venus des villes, des bourgades, et même des moindres villages. Une multitude de clercs, de religieux, de laïques, même de femmes et d'enfants, se précipitaient en courant vers le pape, tout haletants d'impatience, tant ils désiraient le connaître ; et s'ils étaient assez heureux pour l'apercevoir, ils l'accueillaient par des chants et des acclamations. »* Les populations méridionales furent encore plus démonstratives que les Lyonnais.

De Marseille, par la voie maritime, Innocent IV aurait pu atteindre plus vite Rome, qui était le but de son voyage. Mais il avait trop souffert de sa précédente traversée de Civita Vecchia à Gênes, pour reprendre de nouveau la mer. Il préféra gagner l'Italie en suivant le littoral. Il semble, d'ailleurs, qu'il ne fût pas pressé d'arriver à Rome, dont la population lui inspirait toujours quelque crainte. Il s'attarda beaucoup en route, s'arrêtant tour à tour à Gênes, Milan, Ferrare, Bologne, Pérouse, Assise ; il se trouvait encore dans cette dernière ville à la fin du mois de juillet 1252, quinze mois après son départ de Lyon. C'était, visiblement, avec une extrême fierté qu'il *« rentrait en triomphateur dans le pays que, sept ans auparavant, il avait quitté en fugitif »*. Pourtant la lutte entre le pape et la maison de Souabe n'avait pas cessé. Même après la mort de Frédéric II, Innocent IV poursuivit la guerre contre ses descendants qui tentaient de se maintenir au moins dans l'Italie du Sud : il s'était juré d'exterminer *« cette race de vipères »*.

Loin de notre ville, qu'il ne devait plus revoir, le pontife n'oubliait pas ses chers Lyonnais et continuait à leur prodiguer les marques de sa bienveillance : le tiers au moins des bulles rendues en leur faveur est daté des années qui s'écoulèrent depuis son départ de Lyon jusqu'à sa mort, qui survint au mois de décembre 1254, après onze ans et demi d'un règne assez court, mais agité et rempli d'événements. Le clergé et le peuple de Lyon, qui conservaient avec tant de soin dans leurs archives les nombreuses lettres de privilèges et

d'indulgences dont il les avait comblés, firent preuve à l'égard de leur bienfaiteur d'une froideur singulière. Ils ne paraissent pas avoir jamais songé à fixer par quelque monument, pas même par une relation écrite, le souvenir des années que le grand pape avait passées au milieu d'eux, et du grave événement qui s'était accompli dans leur cité. Le seul témoignage public de leur gratitude envers Innocent IV consista dans une inscription de quatorze vers latins, depuis longtemps disparue, mais qu'on pouvait lire encore au XVI^{ème} siècle sur l'une des tours placées à l'extrémité du pont du Rhône à Lyon. Le texte en a été recueilli par l'érudit forézien Papire Masson. Elle faisait allusion à l'indulgence d'un an et quarante jours accordée par le pape à tous ceux qui contribueraient de leurs deniers à l'achèvement du pont, et avait été probablement composée par l'un des religieux qui travaillaient à sa construction. Le mauvais goût des poètes de l'époque s'y révèle par toute une série de jeux de mots portant même sur le nom du pape. Le plus sagace de nos vieux historiens lyonnais, le Père Menestrier, a eu soin de la reproduire. Mais il a su l'apprécier à sa juste valeur, car, dans un autre endroit de son Histoire civile et consulaire de Lyon, il reproche avec raison à ses concitoyens de n'avoir pas « *fait graver sur le marbre ou sur le bronze, pour placer dans leur hôtel de ville* », vis-à-vis de la célèbre table de l'empereur Claude, le texte de la plus importante des bulles dont le pape les avait favorisés (nous l'avons citée plus haut), « *Mais, dit-il à ce propos, nous vivons dans un siècle où peu de personnes s'intéressent à reconnaître les bienfaits si éloignés.* » Plus de deux siècles se sont écoulés depuis que ces lignes furent écrites. Les Lyonnais songent moins que jamais à réaliser le vœu de leur auteur, et à honorer par quelque monument public la mémoire du pontife dont la venue et le séjour prolongé avaient valu à leur cité une nouvelle gloire, en fixant sur elle pendant plus de six ans l'attention de tout le monde chrétien. Du moins ont-ils le devoir de ne pas laisser tomber dans l'oubli l'un des plus brillants épisodes de leur histoire.

D'après Philippe Pôuzet, in Revue d'histoire de l'Église de France, 1929

- L'ORGUEIL, SOURCE DE TOUS NOS PECHES -

Introduction

Par cette nouvelle série d'articles, nous entrons dans le domaine de la morale, cette partie de la théologie qui nous enseigne ce que nous devons faire pour aller au Ciel.

Or, pour avancer vers Dieu, nous devons nous laisser attirer par sa grâce mais aussi, ôter les obstacles qui se présentent à nous, que sont les tentations, dont notre nature abîmée est sans cesse sujette. Depuis le péché originel, notre âme comporte en elle différents plis, différentes malformations qui sont la cause de tous nos péchés. Ces plis, ces maladies de l'âme, nous les appelons les péchés capitaux qui sont au nombre de sept : l'orgueil, la gourmandise, la luxure, l'envie, la colère, la paresse et la gourmandise.

Le but de notre étude sera donc de débusquer, à la suite des grands maîtres spirituels, tous les travers de notre nature abîmée, non pas pour nous décourager mais pour mieux se connaître et pour mieux connaître notre véritable ennemi afin de mieux le combattre avec la grâce de Dieu.

En effet, n'oublions jamais que notre combat est avant tout un combat spirituel. Notre chef et notre modèle, c'est le Christ sans qui nous ne pouvons rien faire. La connaissance de nos péchés ne portera de fruits que si nous nous mettons à genoux au pied de la croix pour nous laisser laver et nourrir par la grâce des sacrements (cf. cours sur les sacrements).

Rentrons maintenant dans le vif du sujet et attaquons-nous au chef de file, le capitaine des capitaux : l'orgueil !

En effet, l'orgueil n'est pas seulement un péché capital, c'est LE péché par excellence, cause de tout mal, parce qu'à la base de tous péchés, il y a une secrète préférence de soi désordonnée, cette maladie (volontaire !) de l'ego.

Mais, avant d'aller plus loin, prenons garde de ne pas nous sentir concernés ! Quand on parle de l'orgueil, souvent, on ne se sent pas visé, car la grande astuce de ce péché est de se cacher bien profondément et de se faire oublier.

Qu'est-ce que l'orgueil ?

Le mot «orgueil» vient de l'ancien mot allemand: *urguoli*: fierté; en latin: *superbia*.

L'orgueil est un amour désordonné de sa propre excellence. Quand elle est portée à l'extrême elle devient la suffisance absolue.

Il est à la racine de tout péché, aussi bien du genre humain (le péché originel est un péché d'orgueil), que de chaque péché personnel.

Ce péché se présente sous deux faces :

1^{re} face : l'enflure du moi est au principe de mes actions : je vis **par** moi seul

2^e face : l'enflure du moi est au terme de mes actions : je vis **pour** moi seul

1. Vivre par soi ou l'indépendance

La forme subtile de l'orgueil est l'indépendance.

Elle est subtile car elle n'empêche pas d'être généreux, de se dépenser, d'être bon...

=> on vit pour l'autre, même pour Dieu mais en fait, on vit seulement PAR soi.

On se pense la source de toutes nos actions, de toute notre vie.

Ce type d'orgueil ne doit rien à personne car il pense que tout vient de lui.

De plus, cet orgueil veut tout contrôler dans sa vie. C'est en fait le type de modèle exalté par notre société qui fabrique des individualistes, indépendants, qui ont une vie toute programmée et qui ne doit rien à personne, et surtout pas à Dieu.



2. Vivre pour soi ou l'égoïsme

C'est l'autre face de l'orgueil. Toutes nos actions ont pour finalité notre propre personne.

Tout est fait pour exalter son ego ; il n'aime pas l'autre ou, s'il l'aime, c'est pour soi et non par pure gratuité ou pour son bien.

Il s'enfle comme la grenouille de La Fontaine ; et Saint Paul dira que la superbe est une *bouffissure* (Col. 2, 18) ; « *une hydropisie de l'âme* » (St Jean Chrysostome)

Mais est-ce vraiment un péché de penser à soi, de vivre pour soi, pour s'épanouir, rechercher son bonheur ?

Est-ce vraiment un péché ?

Il est légitime de se poser la question. En effet, l'amour de soi ordonné n'est pas mauvais, il même vertueux : « *Aime ton prochain comme toi-même.* » (Mt. 22, 39)

Cette estime de soi, cette possession de soi est un critère de maturité, d'équilibre.

Voilà pourquoi il est difficile de faire la différence entre ce bon amour de soi, cette indépendance qui est à rechercher et l'indépendance du suffisant, de l'orgueilleux.

Alors est-ce vraiment un péché ?

Oui, bien sûr. Et Dieu, dans la Sainte Ecriture n'est pas tendre avec cette espèce-là.

« *Dieu résiste aux orgueilleux et donne sa grâce aux humbles.* » (Pr. 3, 34) ; « *il abaisse celui qui s'élève* » (au-dessus de lui-même) (Mt. 23, 12) ; le Seigneur « *disperse les superbes.* » (Lc. 1, 51)

Cette attaque de Dieu contre ce péché est assez unique.

« *Quel grand mal est donc l'orgueil, pour mériter d'avoir comme adversaire non un ange, ni d'autres vertus opposées, mais Dieu lui-même !* » Cassien continue en concluant : « *Cette attaque est normale, car l'orgueil s'attaque à Dieu en personne !* »

Voilà pourquoi, nous ne pouvons pas relativiser ce péché terrible car il est la source de tous les autres mais surtout parce que nous nous attaquons à Dieu lui-même.

Mais alors, comment faire la différence entre l'amour propre ordonné et le péché d'orgueil ? Comment savoir que je suis dans une indépendance légitime (l'autonomie) ou alors une indépendance odieuse à Dieu ?

Pour cela, il faut rechercher ce qui motive nos intentions.

1. L'indépendant et l'autonome

L'indépendant croit être libre lorsqu'il se détache de ce qui l'entoure alors que l'autonome sait qu'il devient libre en se nourrissant de toutes les relations offertes.

L'indépendant décide d'être lui-même en s'opposant aux autres ; l'autonome décide d'être lui-même en se donnant aux autres.

2. L'égoïsme

Le but de la journée de l'égoïste est l'accroissement de l'amour de soi pour soi-même.

Il oublie que cette estime de soi légitime a pour but le service de l'autre ; nous n'avons que pour donner.

« Rappelez-vous que lorsque vous quittez cette terre, vous n'emporterez rien de ce que vous avez reçu ; uniquement ce que vous avez donné. » (St François d'Assise)

En quoi est-ce un péché capital ?

« Le commencement de tout péché, c'est l'orgueil. » (Si. 10, 13)

Pourquoi commettons-nous un péché ? Parce qu'on préfère faire sa propre volonté plutôt que celle de Dieu. Nous voulons être indépendant. Cette recherche de nous-même, vient de l'orgueil.

L'orgueil est donc le 1^{er} péché mais aussi la source de tous les péchés capitaux qui eux-mêmes sont sources de tous les autres. Il est donc bien à la tête de tous nos refus d'amour envers Dieu.

Comment se dissimule-t-il ?

« L'aveuglement des hommes est le plus dangereux effet de l'orgueil : il sert à le nourrir et l'augmenter et nous ôte la connaissance des remèdes qui pourraient soulager nos misères et nous guérir de nos défauts. » (La Rochefoucauld)

Il est un péché très difficile à voir car il se cache sous les meilleures intentions du monde.

Nous pouvons donner trois raisons principales pour lesquelles il est difficile à découvrir.

- 1- l'orgueil prend des masques : le perfectionniste, le pieux, une certaine humilité pour, en fait, se faire admirer...

Un jour, un disciple demande à son maître : *« Qu'est-ce que la vanité ? »* Le maître lui répond d'un ton méprisant : *« Question idiote ! »* Le disciple est blessé et furieux. Le maître lui dit : *« C'est cela la vanité. »*

Sainte Thérèse d'Avila parle dans ses écrits d'une dame dont elle admirait les vertus : la piété, la bienveillance, l'absence de médisance, la paix intérieure. Une vraie sainte ! Mais un jour, elle fréquentât d'un peu plus près cette personne et découvrit qu'elle vivait beaucoup plus sous son propre regard que sous le regard de Dieu : elle n'aurait jamais consenti à perdre par sa faute, un soupçon de son honneur ou de sa réputation. Cette dame était sainte à ses propres yeux mais c'est tout...

« Cette dame, conclut Saint Thérèse, m'inspirât plus de crainte que toutes les pécheresses que j'ai rencontrées. »

2- l'orgueil se justifie : c'est le cas de la bouderie : une des formes de l'orgueil les moins connues.

On justifie toujours son orgueil pour des raisons qui nous semblent raisonnables.

3- l'orgueil est souvent mélangé avec des blessures psychologiques qui demandent plus tard de la reconnaissance et de l'attention.

Comment le reconnaître ?

1- Avoir toujours raison

L'orgueilleux pense avoir raison, il s'en flatte, le répète autour de soi.

Il ne peut donc jamais reconnaître qu'il a tort.

C'est une des raisons pour lesquelles il ne peut pas supporter la critique.

2- Regretter d'avoir perdu la face plutôt que regretter sa faute

L'orgueilleux ne regrette pas le mal qui est fait, mais regrette d'avoir donné une mauvaise image de soi.

3- Le « name-dropping »

Il s'agit de faire comprendre à son entourage que l'on connaît du beau monde ; et que c'est évident... On ne le montre pas explicitement, mais on le laisse deviner.

4- Se mettre en avant

C'est un principe général chez l'orgueilleux. Il se met en avant dans les conversations, recherche les circonstances qui l'élèvent, et refuse les dernières places.

5- Portrait de l'orgueilleux

« Le ton de notre voix élevé, notre silence amer, nos rires éclatants et immodérés, nos tristesses déraisonnables et pesantes, nos réponses aigres, nos conversations légères ;

impatiens, sans charité, outrageant aux autres, mais pusillanimes envers ceux que nous subissons ; désobéissants, sauf lorsque nous avons déjà prévenu par nos désirs ce qu'on nous commande ; dur lorsqu'il faut recevoir un conseil ; faibles lorsqu'il faut mortifier nos volontés propres ; inflexibles lorsqu'il s'agit de nous soumettre à la volonté des autres ; cherchant toujours à imposer nos opinions et refusant d'acquiescer à celle des autres. Ainsi se fait-il que nous ne puissions plus recevoir de conseils salutaires et que nous accordons toujours plus de confiance à notre propre jugement qu'à celui de nos anciens. » (Jean Cassien)



Comment y remédier ?

Pour combattre un péché, il faut exercer la vertu opposée, surtout dans le domaine de l'orgueil qui ne peut pas se combattre frontalement.

Pour faire disparaître cette maladie de notre âme, nous devons donc faire grandir en nous l'humilité.

Ajoutons à l'humilité, trois autres types de remèdes :

- le combat contre l'égoïsme
- le combat contre l'esprit d'indépendance
- la juste estime de soi

1- Pratiquer l'humilité

Une vertu s'acquiert par des petits actes quotidiens, comme une habitude ; il faut donc s'habituer à accepter les petites humiliations quotidiennes.

- acceptation extérieure : ne pas réagir, ne pas se défendre, ne pas se justifier
- acceptation intérieure : « *merci Seigneur, c'est exactement ce qu'il me faut pour guérir !* »

Il faut savoir aussi cultiver un certain sens de l'humour afin de ne pas se prendre au sérieux.

Mais malgré tous nos efforts, cette vertu ne sera vraiment authentique seulement si elle nous est donnée par la grâce de Dieu. D'où l'importance de la demander quotidiennement dans notre prière.

2- Sortir de l'égoïsme

Il faut apprendre à se donner : donner de sa personne, donner de son temps. Utilisons tous les talents reçus de Dieu pour en faire profiter le prochain. Sachons aussi nous engager et être fidèles à ces engagements.

3- Cultiver la discrétion

« Pour vivre heureux, il faut vivre caché. »

Aphorisme soufi : Dieu dit à son ami : « *Tu veux connaître le secret ? Demande à Satan.* »

L'homme va donc interroger satan. Il lui répondit : « *Mon cher, souviens toi simplement de ceci : si tu ne souhaites pas devenir moi, évite de dire je.* »

Sachons ne pas toujours parler de soi, et donc pour cela, il faut apprendre à s'intéresser aux autres.

Prenons exemple sur la discrétion de Notre Dame.

4- Voir toutes choses comme venant de la main de Dieu

Pour rester humble tout en reconnaissant nos talents, tout en ayant quelques fois la meilleure place, la meilleure profession, des talents... il faut toujours tout remettre sous le regard de Dieu.

Là est le grand secret de l'humilité. Reconnaître à chaque instant que tout nous vient de Dieu.

Et le grand remède contre l'orgueil, sera de cultiver la gratitude, la louange envers le Seigneur (à l'exemple du *Magnificat*).

5- Reconnaître ses dettes

Pour sortir de la suffisance, de cette indépendance de l'orgueil, il faut reconnaître ce que l'on doit à l'autre. Il faut savoir dire merci, savoir demander un service...

6- Ne pas se dénigrer

« *En humilité, la démesure engendre l'orgueil et cet orgueil-là est mille fois plus subtil et plus dangereux que celui du monde, qui n'est le plus souvent qu'une vaine gloriole.* »

7- Méditer sur la croix

« *Père en vos mains je remets mon esprit.* » (Lc. 23, 46)

N'y-t-il pas de meilleur exemple que l'humilité de Jésus lors de sa passion ? Il est aussi la source de cette vertu dont nous avons tant besoin, lui qui « *est doux et humble de cœur* ». (Mt. 11, 29)

Par l'humiliation de sa passion, il nous guérit de notre orgueil ; mais encore faut-il le vouloir.

Conclusion

L'orgueil sera un combat quotidien jusqu'à la fin de nos jours. Combat très méritoire par lequel nous montrons au Bon Dieu notre désir de dépendance envers lui. Pour cela, aimons l'humilité et tout ce qui pourra nous rendre toujours plus humble.

C'est par elle que nous vivrons toujours plus dans la vérité, cette vérité qui nous rend libre d'aimer toujours plus en nous détachant de nous-même pour nous donner à Dieu et à notre prochain.

N'ayons pas peur de commencer !

« *Restez humble, restez simple ; plus vous le serez, plus vous ferez de bien.* » (Curé d'Ars)

Abbé Côme Rabany fssp



ACTES DE CATHOLICITE

Naissances

- ❖ Mahault, le 22 mars, cinquième enfant chez Monsieur et Madame Adrien Beligné.
- ❖ Karol, le 6 avril, troisième enfant chez Monsieur et Madame Flavien Nicolas.
- ❖ Baptiste, le 8 avril, deuxième enfant chez Monsieur et Madame Maxime Gaucher.
- ❖ Alice, le 17 avril, premier enfant chez Monsieur et Madame Philémon Pascal, petite-fille du Docteur et de Madame Jean-Michel Ménager.
- ❖ Augustin, le 27 avril, premier enfant chez Monsieur et Madame Kevin Joncour.

Décès

Sont entrées dans l'Eternité :

- ❖ Madame Michel Ascarino, le 14 mars 2020 munie des sacrements de l'Eglise, dans sa 82^{ème} année, maman de Monsieur Christian Ascarino. Obsèques à l'église de la Sainte Trinité le 18 mars 2020.
- ❖ Madame Bernard Richard, le 19 mars 2020 munie des sacrements de l'Eglise, dans sa 80^{ème} année.
Obsèques au cimetière neuf de la Guillotière, le 23 mars 2020. Une messe de requiem à la collégiale Saint-Just lorsque nous aurons la possibilité de le faire.

- ❖ Madame Jean-Pierre Artur (née Agnès Romillat), le 28 mars 2020 munie des sacrements de l'Église, dans sa 88ème année. Obsèques à la chapelle de l'Immaculée Conception, à Versailles, le 30 mars 2020.

ANNONCES DIVERSES

Profession de Foi

En raison des incertitudes dues au Covid-19 et aux mesures gouvernementales fluctuantes qui en découlent, nous préférons reporter la cérémonie de Profession de Foi à la rentrée scolaire. Nous vous en dirons plus dans le prochain communicantes.

Le Bon Pelican est à votre service pour vous fournir des denrées alimentaires si votre situation le nécessite : baisse totale ou partielle de revenus. Ne pas hésiter à appeler Pascal MORIN au 06 28 06 22 54.

Recherche d'appartement : une famille de futurs paroissiens arrivant, à la rentrée, à Lyon, recherche à louer, à compter **du début juillet 2020**, une maison avec 6 chambres, idéalement dans Lyon mais plutôt sur la rive gauche. Prière de prendre contact avec l'Abbé Meissonnier.

La lanterne magique

Ce mois-ci, pour ceux qui n'auraient pu assister à la projection au mois de mai dernier, nous vous proposons la vision en ligne du film *Mater Dei* de Père Emilio Cordero. Version italienne sous-titrée en français, via ce lien sur Gloria TV (<https://gloria.tv/post/XdZESpYjRP4w2nqS81mL2YKto>)

Ce long-métrage fut tourné en 16 mm et est sorti en Italie en 1950. **Complètement inédit en France, il s'agit là du tout premier film en couleur de l'histoire de la cinématographie italienne**, produit par la Société *SanPaolo films* (1). Le procédé d'époque utilisé fut le système *AnSCO Color*, dérivé de l'« Agfacolor » allemand.

Le film relate la vie de la Vierge Marie à travers des images et des fresques des années 50. Il permet de vraiment comprendre la spiritualité mariale dans l'Italie de ces années-là.

Près de 70 ans ont passé et l'œuvre reste très intéressante et riche en détails. Nous reproduisons le passage consacré au film dans l'ouvrage « *Quand le Christianisme fait son cinéma* » (Ed du CERF 2018, Page 74) de Monsieur Bruno Séguins de Pazzis :

« ... De son côté, don Emilio Cordero, prêtre de la Société Paulienne depuis 1932, se voit confier en 1938 la mission de créer et de diriger une société de production cinématographique, La SanPaolo films. C'est dans ce cadre qu'il réalise, entre autres, Mater Dei avec, il faut le préciser, l'intervention du Bienheureux Giacomo Alberione comme conseiller religieux. Mais cette fameuse entreprise cinématographique a également réalisé quelque chose comme une cinquantaine de courts-métrages catéchétiques à partir de l'Ancien et du Nouveau Testament. Cette entreprise devrait être méditée et devrait inspirer de nouvelles initiatives en ce début de XXI^{ème} siècle, où l'image est un élément de communication prépondérant pour ne pas dire omniprésent et pratiquement incontournable au quotidien. »

Il faut noter que peu avant la réalisation de *l Vangelo secondo Matteo* (L'Évangile selon Saint Matthieu) en 1964, Pier Paolo Pasolini, s'inspira également de ce film *Mater Dei* pour réaliser *La ricotta* troisième des quatre sketches du film *Rogopag* sorti en 1963.

La ricotta. Synopsis : Un réalisateur reconnu (ici, Orson Wells en personne) tourne une version de la Passion du Christ.

(1) le premier long-métrage produit par la Société Saint-Paul fut « *Abuna Messias* » (L'Apôtre du désert) Goffredo Alessandrini en 1939.

Sujet : l'œuvre d'un missionnaire italien dans l'Éthiopie d'avant la conquête italienne.

Bonne vision de ce film rarissime, le tout premier film italien en couleur.

Jean-Romain Guillaume

DONS REGULIERS PAR VIREMENT AUTOMATIQUE

La Fraternité Saint-Pierre vit exclusivement du produit des quêtes et des dons. Si vous souhaitez l'aider régulièrement, remplissez l'ordre de virement ci-dessous et transmettez-le, dûment rempli, à l'établissement bancaire tenant de votre compte. Si vous désirez recevoir un reçu fiscal ⁽¹⁾, n'oubliez pas de nous communiquer une copie du présent ordre. Merci d'avance de votre générosité.

(1) Soixante-six pourcent - 66% - du montant de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Ainsi si vous faites aujourd'hui un don de 50 euros pour aider financièrement la Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre vous pourrez bénéficier d'une réduction d'impôt de 33 euros. Le don ne vous aura réellement coûté que 17 euros.



ORDRE DE VIREMENT

Je, soussigné (nom, prénom)
titulaire du compte : vous demande de
bien vouloir virer, le de chaque mois, la somme de €

à compter du/...../..... (inclus) jusqu'à nouvel ordre ou jusqu'au/...../.....
(inclus).

sur le compte dont les coordonnées figurent ci-après :

Bénéficiaire : Fraternité Saint-Pierre - 1, ch. de petite Champagne 69340

Francheville

CL BESANCON BP07234

IBAN : FR55 3000 2010 4200 0007 9277 F40

BIC : CRLYFRPP

Date et signature :

INTENTIONS DE MESSES

Lorsque vous demandez une intention de Messe, prière de libeller le chèque au nom du prêtre qui célébrera la Messe. Ceci afin d'éviter de lourdes écritures de comptabilité. Merci d'avance.

Je prie Monsieur l'abbé :

de célébrer messe(s) aux intentions suivantes :

-
-
-

Honoraires :

- pour une messe : **18 €** ;
- pour une neuvaine (neuf messes) : **180 €** ;
- un trentain grégorien : **595 €** (du nom du pape saint Grégoire qui obtint la délivrance de l'âme d'un moine au purgatoire par 30 jours consécutifs de messes)

Je joins un chèque à l'ordre du prêtre par lequel je souhaite faire célébrer ces messes

Bulletin Périodique Communicantes

Edition et impression

FSSP Lyon : 1 chemin de la Petite
Champagne 69340 Francheville.

Directeur de la publication

Abbé Brice Meissonnier.

Responsable de la rédaction

Abbé Brice Meissonnier.

Prix de vente : 1 euro.

Dépôt légal : en cours.

ISSN : 2551-7031



Fraternité Sacerdotale Saint-Pierre

Maison Saint-Padre-Pio

1, chemin de petite Champagne

69340 Francheville

www.communicantes.fr

Abbé Brice Meissonnier - Chapelain

M : 06 60 42 21 79 Courriel : abbemeissonnier@gmail.com

Abbé Côme Rabany - Vice-Chapelain

M : 06 66 71 08 36 Courriel : comerabany@outlook.fr

Abbé Hubert Lion - Vice-Chapelain

M : 07 81 91 89 93 Courriel : abbe.hubertlion@gmail.com



HORAIRES DES OFFICES

COLLEGALE SAINT-JUST

41 RUE DES FARGES – 69005 LYON

En période de Covid-19, se référer à la page 5 de ce bulletin.

Dimanche et jours de préceptes

- 08h30 : messe lue en rit lyonnais avec prédication
- **10h00 : Grand'messe**
- 18h30 : Salut du Saint-Sacrement
- 19h30 : messe lue avec prédication

Du lundi au jeudi

- 18h45 : messe lue (*17h30 à 18h30 confessions*)

Le vendredi

- 07h00 : messe lue (*sauf vacances scolaires*)
- 18h45 : messe lue - chantée les 1^{ers} vendredis- (*17h30 à 18h30 confessions*)

Le samedi

- 11h00 : messe lue (*9h30-10h45 confessions*)

MAISON SAINT-PADRE-PIO

Du lundi au vendredi

- 08h30 : messe lue (*sauf vacances scolaires*)